

Formulaire d'équipe Inter-Clubs (EIC)

Ligue Régionale d'Escrime

Arme : Épée Fleuret Sabre

Sexe : Dame Homme

Catégorie : M17 M20 Senior Vétéran Grand Vétéran

Je soussigné(e),Président(e),

Je soussigné(e),CTR ou ATR reconnu comme tel par la DTN,

Attestons que les clubs suivants :

Nom de la structure :	Signature du président du club :
Nom de la structure :	Signature du président du club :
Nom de la structure :	Signature du président du club :
Nom de la structure :	Signature du président du club :
Nom de la structure :	Signature du président du club :

Répondent aux critères définis dans le Règlement Sportif, pour la constitution d'une Équipe Inter-Clubs.

La Ligue Régionale pourra engager cette EIC dans l'ensemble des épreuves de la FFE, sous réserve des conditions de participation établies par ces dernières.

En conséquence :

- Ces clubs ne pourront en aucun cas engager d'équipe dans les épreuves sous l'égide de la FFE, quel que soit le niveau, dans l'arme et la catégorie concernée avant la saison suivante,
- Ces clubs ne peuvent être membre que d'une EIC par arme et catégorie,
- Cette équipe ne pourra pas être coachée par le cadre technique régional, ou son représentant,
- En cas de litige, la commission juridique et des mutations de la FFE sera saisie.

Date :	Date :
Signature du président de Ligue Régionale :	Signature du cadre technique :

*La date limite de dépôt auprès de la ligue régionale est le 15 novembre de la saison en cours.
Si la ligue régionale valide l'EIC, elle transmet ce document avant la date limite de dépôt à : competitions@ffescrime.fr*